

PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G

RÉGULATEUR DE FOND MINÉRAL



Les + de PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G

- + Peinture à base de résine silicate
- + Aspect mat profond
- + Bonne perméabilité
- + Idéal pour maçonnerie neuve
- + Prêt à l'emploi

Famille I – Classe 1b1 selon NFT 36-005 / DTU 59.1 / NF T 30-804 / NFT 30-808 / NFP 84-403 : D2

Classification Européenne :

G₃E₃S₂V₁W₂A₀C₀

CONDITIONNEMENT

- Seau plastique de 20 kg.
- Palette de 0,480 t soit 24 seaux de 20 kg.

CONSERVATION : 24 mois.

CONSOMMATION

- Environ 300 g/m² par couche pour des supports de porosité moyenne.

COULEUR : Teintes des nuanciers PRB.



DOMAINE D'EMPLOI

USAGE

PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G est utilisé sur murs intérieurs et extérieurs, neuf et rénovation.

PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G est un régulateur de fond minéral pigmenté opacifiant, régulateur d'absorption pour RME, PRB CRÉPIXATE (PRB CRÉPOXANE). Mais également en régulateur de fonds avant la peinture PRB COLOR MINÉRAL PLUS.

PROPRIÉTÉS

PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G possède grâce à sa composition de nombreuses qualités :

- Excellente perméabilité à la vapeur d'eau qui permet une très bonne respiration des maçonneries,

- Formation en surface d'une structure dure, insoluble et parfaitement solidaire du support,
- Très bon pouvoir opacifiant,
- Incombustible.

SUPPORTS ADMISSIBLES

Parois verticales neuves ou anciennes, extérieures, constituées par l'un des matériaux suivants :

- béton ou maçonnerie d'éléments, enduits aux mortiers de liants hydrauliques,
- anciennes peintures silicates ayant conservé une bonne adhérence,
- autres supports, consulter le service technique.

SUPPORTS INTERDITS

- Sols,
- surfaces horizontales (sauf les bandeaux, corniches, appuis de fenêtres de largeur limitée, et les sous faces de balcons),
- métal,
- revêtements scellés ou collés de petits éléments à base de pâte de verre ou de carreaux céramiques,
- gypse,
- bois,
- matières plastiques,
- vieilles peintures organiques.

CONDITIONS D'APPLICATION

PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G ne doit pas être appliqué :

- Par des températures inférieures à 5°C et supérieures à 30°C.
- Sur de la maçonnerie gelée ou en cours de dégel.
- Sur de la maçonnerie humide par temps de pluie ou brouillard (forte hygrométrie supérieure à 80 %).
- Par vent chaud et sec (l'évaporation accélérée provoque un séchage trop rapide).
- Le support doit être sec et contenir moins de 5 % d'humidité.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

COMPOSITION

- Silicate de potassium liquide.
- Copolymère acrylique en dispersion < 5 %
- Dioxyde de Titane
- Charges minérales
- Adjuvants spécifiques
- Eau

PRODUIT

- Aspect : liquide prêt à l'emploi.
- Densité à 20°C : 1,7 ± 0,05

MISE EN ŒUVRE

TRAVAUX PRÉPARATOIRES

SUR SUPPORTS NEUFS :

- Les travaux préparatoires consistent en des actions telles que : égrenage, brossage, dépoussiérage...

SUR SUPPORTS ANCIENS (entreprises spécialisées) :

- Éliminer les remontées d'humidité par capillarité.
- Éliminer les produits non adhérents, écaillants.
- Éliminer les produits incompatibles avec la nature du PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G.
- Éliminer les produits filmogènes, tels les produits organiques d'étanchéité et d'imperméabilisation (DTU 42.1).
- Le support doit être propre : éliminer les souillures, efflorescences, cryptogames...
- Consolidation des matériaux existants ayant perdu une partie de leur cohésion superficielle (farinage d'une peinture, friabilité d'un enduit hydraulique...).

TRAVAUX D'APPRÊT

- Reboucher le bullage du béton avec un ragréage approprié.
- Lorsque les fonds sont pulvérulents en surface, glacés ou sensibles à la détrempe à l'eau, utiliser le fixateur de fond PRB ACCROFOND I.
- Sur les joints des plaques de plâtre cartonnée, application d'une couche de PRB ACCROFOND I et de 2 couches de PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G en passes croisées, sur l'ensemble de la surface des plaques.
- Dans le cas de subjectiles ne nécessitant pas de préparation de fond comme ci-dessus, application directe du PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G.

NB : Dans le cas de ragréage de surface sur supports (béton, enduits monocouches grattés, ragréage...) :

- Avec un produit à base de liants hydrauliques, laisser sécher le temps d'attente réglementaire défini dans le DTU 59.1 avant l'application du régulateur de fond.
- Avec un produit à base de liants organiques l'application n'est autorisée que lorsque le support contient moins de 5 % d'humidité.

APPLICATION

- PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G étant prêt à l'emploi, tout ajout autre que l'eau est interdit et annulerait la garantie de fabricant.
- PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G peut être dilué suivant la porosité du support avec 10 % d'eau maxi.
- Avant l'emploi il faut bien le remuer mécaniquement à faible vitesse, de façon à obtenir un mélange homogène et onctueux.
- PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G peut être passé à la brosse, au rouleau ou au pistolet à peinture à débit sous haute pression.

NB : Nettoyage des outils à l'eau claire.

- Temps de séchage : de 2 à 6 h, selon les conditions atmosphériques et la nature du support.

Fiche Technique - 1^{er} mars 2021

La fiche technique fournie a pour seul objectif d'informer notre clientèle sur les particularités du produit. Les renseignements qui y figurent reposent sur une connaissance actuelle. Il est conseillé à l'utilisateur de vérifier avant utilisation si cette fiche n'a pas été renouvelée par une autre plus récente. Les conditions de garantie de nos produits, procédés et systèmes sont précisées au début de ce catalogue. Retrouvez-les également en ligne sur www.prb.fr, ainsi que tous les documents réglementaires et de sécurité.

PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G
PEINTURES : RÉGULATEURS DE FOND

PEINTURE